Conditions d'aménagements des épreuves session 2021

publié le 04/01/2021

Madame, Monsieur,
Madame la Principale vous informe que les modalités d'aménagements des épreuves aux examens session 2021 sont consultables sur le le site du rectorat de Poitiers.
Vous pouvez imprimer le dossier à l'adresse suivante :
http://www.ac-poiters.fr/, puis rubrique "examens" puis "mesures destinées aux candidats handicapés".
Nous restons à votre disposition pour plus d'information.

Cdt

Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.